

O.F. 20 septembre 1962

LANGON

Limpide, bactériologiquement potable, appétissante à sa sortie d'un puits de 35 mètres de profondeur et de 1 m. 50 de diamètre au départ, voilà comment se présente l'eau de « Port-de-Roche », ou plus exactement de la prairie de Heinlée, située sur la commune de Langon, qui doit l'an prochain alimenter 9 communes comptant près de 10.000 habitants.

Un programme établi par le Génie rural

Des études géophysiques et géologiques faites par les services du Génie rural d'Ille-et-Vilaine à travers le département et dans l'arrondissement de Redon viennent d'aboutir à la découverte près de Port-de-Roche, sur la commune de Langon, d'une réserve d'eau pouvant atteindre une réserve naturelle d'environ un million de mètres cubes, répartie sur un kilomètre linéaire, 300 mètres de large et une profondeur de 30 à 65 mètres.

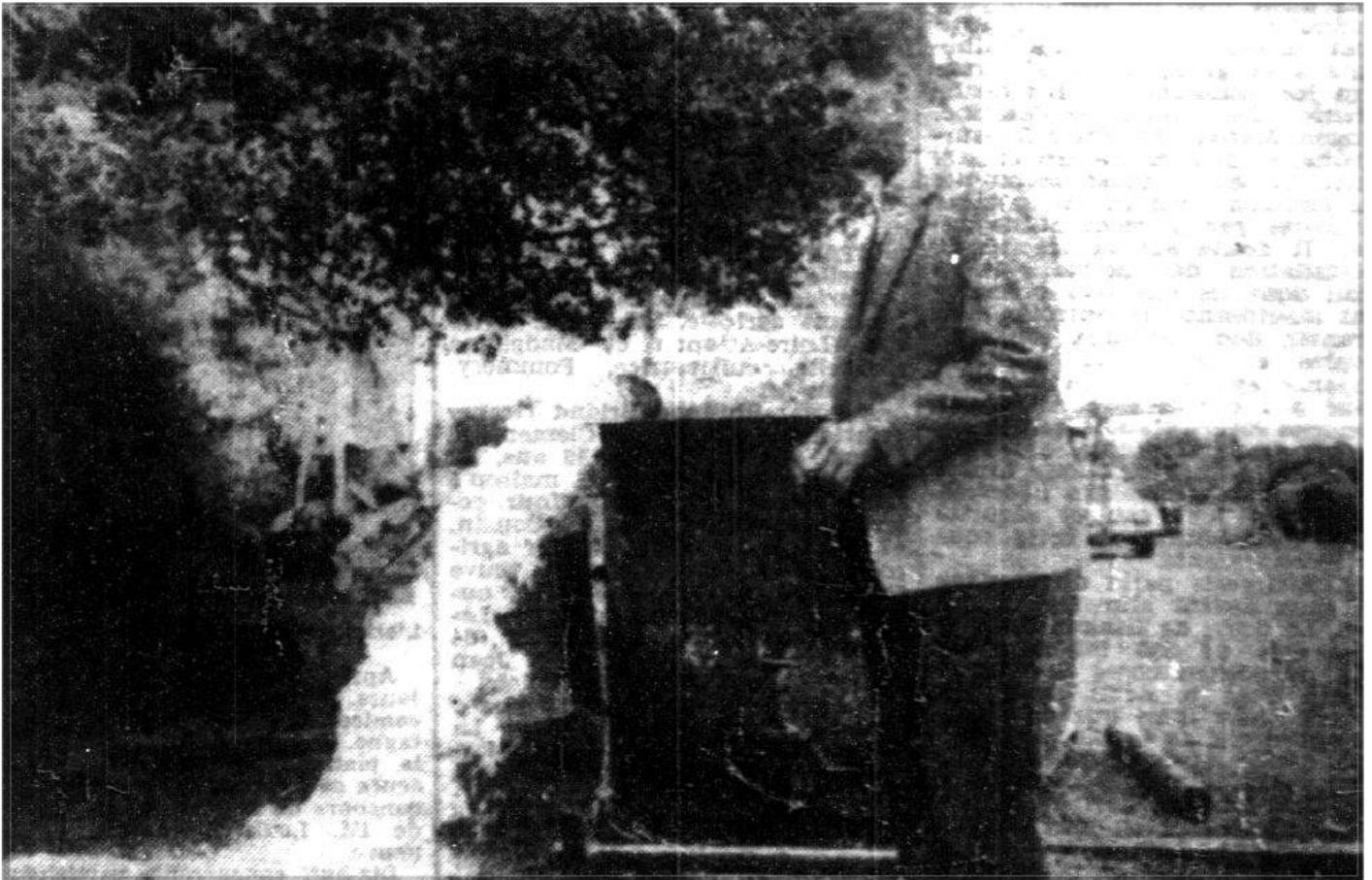
D'où vient cette réserve ? On pense que c'est un ancien lit de la Vilaine. On y trouve des dépôts marins et fluviaux. D'autre part, des études entreprises voilà plusieurs années n'avaient-elles pas permis aux chercheurs de découvrir des fossiles ? On savait Langon riche en légendes, riche sur le plan touristique. Voilà que désormais on lui découvre une nouvelle richesse : de l'eau à profusion. Il est vrai que le marais et la Vilaine sont proches.

Mais quand on saura que le puits qui vient d'être foré, et que visitait mercredi MM. Renouard député-maire de Langon, Bourgeois, ingénieur du Génie rural, Achard, ingénieur T.P.E. à Redon, débite 327 mètres cubes-heure, qu'il suffira de 4 heures pour remplir les 10 réservoirs (8 principaux et 2 plus petits) alimentant les communes de Langon, Ste-Marie-de-Redon, Sainte-Anne-sur-Vilaine, St-Just, Saint-Ganton et une partie de Sixt-sur-Aff, et qu'enfin, en 24 heures, la production sera dix fois plus élevée que la consommation, on ne peut que se réjouir que l'initiative envisagée fera plaisir aux quelque 10.000 habitants comprenant les 9 communes précitées.

Constitution d'un syndicat

Pour réaliser ce vaste programme établi par le Génie rural, dont le montant des travaux se chiffre à 11.748 000 NF (60 % du captage des 9 communes est pris en charge par le département), il va falloir constituer un syndicat qui prendrait le nom de « Syndicat Intercommunal des Eaux de Port-de-Roche » dont le siège serait Saint-Just.

A l'issue de la visite, M. l'ingénieur Bourgeois nous disait que l'an prochain les travaux seraient achevés et qu'avant fin 1963 l'eau serait sur l'évier. D'ici là, quelle besogne, sur laquelle nous aurons certainement l'occasion de revenir.



Plus de 330 metres cubes-heure, tel est le debit que regarde ici M. Renouard